



Agir ensemble pour les droits de l'enfant

2013 - 2016

Plus de 50 organisations de la société civile travaillant dans tous les domaines de l'enfance se sont réunies dans le projet AEDE. Elles rédigent ensemble, avec les enfants et les jeunes, un rapport sur la situation des enfants en France pour le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies. Elles souhaitent que ce rapport permette de promouvoir les droits des enfants et leur respect en France pour tous les enfants.

**Rassemblement, Concertation et Participation
sont les mots d'ordre de ce projet.**

Contact :

Sophie Gaillat : sophie.gaillat@wanadoo.fr
Florine Pruchon : fpruchon@solidarite-laique.org



Collectif AEDE
facebook.com/collectifaede

Contexte

Adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1989, la Convention internationale des droits de l'enfant a été signée et ratifiée par la France en 1990. Ce traité a pour but d'affirmer et de promouvoir les droits fondamentaux dont doivent bénéficier tous les enfants - c'est à dire les êtres humains âgés de moins de 18 ans. Afin de garantir leur respect, un suivi régulier de l'application de la Convention est mené par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU qui auditionne, tous les cinq ans, chaque Etat partie au traité. C'est dans ce cadre que la France rend un rapport dans lequel elle fait sa propre évaluation de son application de la Convention. Par ailleurs, le Comité de l'ONU demande aux acteurs de la société civile de produire un rapport alternatif proposant une vision complémentaire. C'est cette mission qui a fait naître le projet AEDE.

Les acteurs : une démarche collective

La dimension collective du projet est une spécificité dont les participants sont fiers. En effet, il s'agit d'un rapport élaboré collectivement par plus de 50 organisations d'une riche diversité (issues du milieu de l'éducation, de la santé, de la justice, etc.) qui ont en commun le désir de s'investir pour l'intérêt supérieur des enfants. Elles se sont engagées à travailler ensemble en dépassant leur culture propre d'organisation ou leurs « territoires » d'action spécifiques.

Mission première : proposer une vision complète de l'état des droits de l'enfant en France

La mission première de ce collectif est de répondre aux exigences de l'ONU en proposant un rapport complet et de qualité sur l'état des droits de l'enfant en France. Le rapport ne doit pas être un simple catalogue d'observations mais suggérer des préconisations pour chaque thématique et enjeu afin d'aider l'ONU à avoir une meilleure compréhension de la situation dans notre pays et donner de vraies perspectives d'amélioration.

Un rapport sur les droits de l'enfant associant les enfants eux-mêmes

Convaincu que les enfants ont trop longtemps été considérés comme des incapables et des « mineurs », exclus de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques publiques les concernant, le collectif AEDE a fait le choix de travailler avec eux et d'intégrer leur parole dans le corps du rapport afin qu'ils prennent toute la place que leur réserve la Convention. Le collectif souhaite que ce rapport non seulement traduise la vision des adultes sur la situation des enfants mais reflète aussi au plus près les préoccupations des enfants eux-mêmes.



Bien plus qu'un simple rapport à l'ONU



L'occasion de relancer le débat public...

Le rapport ne vise pas simplement à aider l'ONU dans son travail d'évaluation mais à servir le débat public sur la question des droits de l'enfant dans notre pays. En effet, ce rapport contribue à alimenter le processus de décision publique à travers la formulation de préconisations claires pour améliorer la situation des enfants en France. La démarche a d'ailleurs reçu un accueil positif et encourageant de la part du Défenseur des Droits, du Conseil Economique Social et Environnemental, de députés et même du Gouvernement.

Les droits de l'enfant, après une décennie de désintérêt de la part des pouvoirs publics, doivent retrouver une place primordiale dans le débat public en France. Ce rapport se veut donc exhaustif, visant à servir de référence pour le travail des institutions publiques, des organisations partenaires du projet, des professionnels de l'enfance mais aussi de support d'information à destination de l'ensemble des citoyens.

... et de promouvoir les droits de l'enfant auprès de tous

L'ambition de ce projet est aussi de promouvoir les Droits de l'enfant en France. Outre la rédaction du rapport, le collectif est donc porteur d'autres initiatives.

Organiser des rencontres avec des enfants et des jeunes dans les territoires.

Le collectif souhaite organiser des rencontres dans les territoires pour recueillir la parole des enfants et des jeunes sur les principales préconisations mises en avant au sein du rapport. Leurs avis seront collectés sous différentes formes : verbatims, photos, dessins, vidéos, etc.

Créer un site internet participatif, afin de donner de la visibilité au rapport. Il donnera la parole largement à tous, en particulier aux enfants et aux jeunes, et mettra en lumière leurs avis à la fois à travers la mise en ligne des témoignages pré-cités et si possible à travers la création d'un mur libre d'expression. Ce sera aussi un site de ressources où l'on pourra trouver des documents d'expertise accessibles à tous.

Organiser un événement autour du 20 novembre pendant toute la durée du projet (de 2013 à 2016).

Comme chaque année, cette date doit être une occasion pour la société civile d'échanger avec les pouvoirs publics, les professionnels de l'enfance et plus généralement avec les adultes, les enfants et les jeunes sur les droits de l'enfant. L'année 2014 a marqué le 25e anniversaire de l'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Elle a été une occasion très particulière de promouvoir la Convention tout en mettant en débat les préconisations du rapport élaboré par le collectif.

Associer les enfants et les jeunes aux échanges avec l'ONU.

Parce que leurs avis doivent être entendus, le collectif souhaite convier les organisations de jeunesse partenaires du projet à participer aux réunions avec le Comité des Droits de l'Enfant à Genève. Cette action permettra concrètement aux enfants et aux jeunes d'exprimer leurs points de vue au plus haut niveau.

Le collectif souhaite également convier une dizaine de jeunes à l'audition du Gouvernement français en 2016 ; ceci, afin qu'ils puissent entendre directement la façon dont leur Gouvernement aborde la question de leurs droits. Ainsi, ils pourront ensuite rendre compte à leurs camarades des remarques qui auront été formulées par le Comité.

Liste des organisations engagées dans le projet AEDÉ (au 1^{er} décembre 2014)

ACE : Action Catholique des Enfants

ACEPP : Association des collectifs enfants parents professionnels

ADEIC : Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur

Adéquations

AFEV : Association de la Fondation étudiante pour la Ville

AFIREM : Association Française d'Information et de Recherche sur l'Enfance Maltraitée

AFMJF : Association française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille

Aide et Action

ANACEJ : Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes

APAJH : Fédération des Associations pour Adultes et Jeunes Handicapés

ATD (Agir tous pour la dignité) **Quart-Monde France**

CADCO : Coordination des Actions pour le Droit à la connaissance des Origines

CDERE : Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation

CEMEA : Association nationale des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active

Citoyens et Justice

Clowns Sans Frontières

CNAEMO : Carrefour National de l'Action Éducative en Milieu Ouvert

CNAPE : Convention Nationale des Associations de Protection de l'enfance

CNB : Conseil National des Barreaux

CSF : Confédération Syndicale des Familles

Cœur d'Enfants

DEI - France : Défense des Enfants International – France

Dynamo-International

ECPAT France

EEDF : Éclaireuses Éclaireurs de France

ENTRAIDE Universitaire

FCPE : Fédération des conseils de parents d'élèves

FIEP : Fédération Internationale pour l'Éducation des Parents

FNAREN : Fédération Nationale des Associations des ré-éducateurs de l'Éducation Nationale

FNEJE : Fédération Nationale des Éducateurs de Jeunes Enfants

Forum Français de la Jeunesse

FSFM : Fédération Syndicale des Familles Monoparentales

Les Francas

Hors la Rue

ICEM (Institut coopératif de l'Ecole moderne) **Pédagogie Freinet**

Intermèdes Cultures Robinson

Jets d'encre

JOC : Jeunesse Ouvrière Chrétienne

LDH : Ligue des droits de l'Homme

La Ligue de l'Enseignement

MLF : Mission laïque française

OCCE : Office central de coopération à l'Ecole

OVEO : Observatoire de la Violence Éducative Ordinaire

PasdeOdeconduite

FGPEP : Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public

RNJA : Réseau National des Juniors Associations

SE-Unsa : Syndicat des Enseignants de l'Unsa

Solidarité Laïque

SNUipp-FSU : Syndicat National Unitaire des Instituteurs et Professeurs des écoles et PEGC affilié à la Fédération Syndicale Unitaire

Sparadrap

Le Syndicat de la Magistrature

Thémis

Trisomie 21

UNAPP : Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité

UNIOPSS : Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux

Unsa Education